

## **COLLEGIALE SEVE LA ROUE, 26 mai 2018, Manosque, 14h**

Liste des personnes ayant annoncé qu'elles assisteraient à la réunion :

Benoist Ducrest - CEAT OK  
Philippe Sab – Monnaie d'A OK  
~~Nicolas Meunier – Monnaie d'A~~  
Sandra Courpasson– MLPA OK  
Mireille Villion - MLPA OK  
Vivien Le Turcq – Collège des fondateurs OK  
Marie-Françoise Prévost ? - SEVE 84  
Hélène Potheau - SEVE 84 OK  
~~Benjamin Boskart – SEVE 13~~  
~~Gabin Teixier Atger – SEVE 13~~  
~~Jean-Pierre Goretta SEVE13~~  
Bruno Montel – MOPSA OK  
Frédérique Danneels – MLCC05 OK  
~~Patrick Lue – MLCC05~~  
~~Philippe Béthune – MLCC05~~  
Jean-Paul Galy - MLCC05 OK  
Christian Garcia – SEVE 04 OK - groupe démat  
~~Dominique Barroux – SEVE 04~~  
Michel Ingrand - SEVE 04 OK  
Eric Deshayes - SEVE 84  
Marine Guilmineau - SEVE 04 OK

Secrétaire de séance Fred + autres participants, Animateur Michel

Heure de fin 17h15

## **Relevé de décisions**

### **1) Fair Trip**

Michel les recontacte et leur demande de faire une proposition de convention afin de voir quelle contrepartie il y a en échange de notre fichier adhérents.

### **2) Fléchage prêt de la Nef**

10.000€ du fond de garantie de SEVE La Roue sont fléchés sur ce projet de restaurant bio sur Avignon auquel La Nef a prêté 40.000€

On peut enfin communiquer sur un projet réalisé en partie grâce à la Roue.

### **3) Adhésion pour la CRESS**

OK, comme l'année dernière pour 100€

Et si un volontaire veut modifier les statuts on le fait dès qu'on le peut pour ajouter quelque chose du style "quand on adhère à SEVE la Roue, on devient adhérent des 7 assos."

Mais il faudrait aussi modifier les statuts de chaque asso pour préciser que la qualité de membre peut s'acquérir au travers d'une adhésion globale à SLR pour les structures dont la dimension couvre l'ensemble du périmètre géographique de la Roue

La décision est dors et déjà contestée

commentaires collectés sur le compte-rendu:

*OK, comme l'année dernière pour 100€ [Nicolas] Euh.... Pas possible*

*Et si un volontaire veut modifier les statuts on le fait dès qu'on le peut [Nicolas] Euh.... Ca a déjà été fait non ? (voir mon mail)*

*"quand on adhère à SEVE la Roue, on devient adhérent des 7 assos." [Nicolas] Je ne suis pas d'accord Mais il faudrait modifier les statuts de chaque asso" Pas tout à fait çà à mon sens, à repreciser. Ce serait plutôt ceux de Sève la Roue. [Sandra] Si il faudra aussi modifier les statuts de chaque asso pour préciser que la qualité de membre peut s'acquérir au travers d'une adhésion globale à SLR pour les structures dont la dimension couvre l'ensemble du périmètre géographique de la Roue [Nicolas] Euh... un peu compliqué non ? (voir mon mail) Pour moi, ce point reste à expliciter. Sur le site de SLR, les statuts sont ceux de Seve 84 (voir point Autres, plus bas). Si en adhérant à une association qui adhère à Sève la Roue, on devient aussi un de ses membres, c'est dans les statuts de SLR (ou son RI) que cela doit apparaître. C'est par contre aussi un point à préciser au niveau local au moment de l'adhésion et à préciser dans le RI ou les statuts de chaque asso en fonction de leur rédaction. Merci Sandra. Cela ne résout pas le problème de la CRESS et je partage l'avis de Nicolas. Ce n'est pas parce que j'adhère à SLR que je deviens membre de MLPA, bien que je puisse utiliser( voire changer ou contrechanger - ce qui fait débat - des roues à Aix). Pour rappel et pour le fonctionnement du pad, il y a une icône tout en haut à droite avec les participants et leur code couleur.*

+ échanges de mails Nicolas + Michel du 30 mai : proposition de créer un groupe de travail pour trouver une solution + conforme à nos statuts, nos objectifs et notre éthique...

#### **4) Contrôle des comptes**

Chaque asso envoie à la collégiale son bilan de l'année précédente + rapport d'activités au + tard fin mai (pour une clôture au 31 décembre)

Les Bilans intermédiaires de SEVE La Roue sont envoyés à tous les membres de la collégiale qui sont en charge de transmettre dans leur asso respective

Comptes de SEVE La Roue bi-annuels 30/09 & 31/03 => Les envoyer au comité d'éthique.

Ajouter à la remontée semestrielle le nombre d'adhérents particuliers + pros

Par rapport à la comptabilité générale de SEVE La roue :

On cherche quelqu'un pour contrôler le travail de Vivien et le remplacer en cas d'indispo

Transparence auprès des adhérents : les AG donne les derniers chiffres disponibles

#### **5) Gouvernance et gestion des comptes des assos**

Une asso doit prévenir la collégiale de ses problèmes, notamment si une des fonctions n'est plus assurée

Il est demandé à chaque asso de fournir à la collégiale:

- la liste de tous leurs comptes et des signataires de leurs comptes
- la liste de ses représentants légaux

La collégiale demande à SEVE 13 et MLCC05 de fournir sans délai les comptes fonds de garantie et associatif

En vertu de l'article 2 dernier alinéa des statuts de SEVE La Roue, si les informations ne sont pas fournies au 15 juin, la collégiale mandate Vivien et un membre du comité d'éthique pour obtenir les informations

## 6) Autres

\* Un pro peut reconvertir ses Roues dans une autre asso sur les conditions suivantes:

- prouver qu'on est adhérent pro à jour de sa cotisation
- les billets sont tamponnés

\* Mettre à dispo sur le site internet laroue.org, les statuts des différentes assos et ceux de SLR avec son RI

\* Mettre un 2ième administrateur dans chaque groupe de discussion

\* Faire une réunion collégiale sur le modèle économique incluant la dématérialisation

\* Tempo : demander à Anne de demander + d'infos

\* En cas de perte/bol de coupons billets : remonter l'info à la collégiale (en réunion collégiale) + comité d'éthique. La décision de diffuser l'info ou non doit/peut être prise après

Interlocuteur du comité d'éthique : Jean Roux quand un membre de la collégiale veut interpeller le Comité d'éthique

## Prochaine réunion collégiale à Aix. début octobre

### Questions pour une autre réunion

Est-ce qu'une asso qui utilise la Roue peut continuer à utiliser la Roue si elle ne fait pas/plus partie de SEVE La Roue ?

## Compte-rendu synthétique de la rencontre

### 1) Tour de table : l'actualité des assos La Roue

Essoufflement généralisé ...

### 2) Point sur le fond de garantie

cf Vivien pour le détail/asso

~146000 Roues en circulation en mars

### 3) Point sur le partenariat avec La Nef, candidats pour un financement ciblé par le fond de garantie?

Décision sur la demande d'utilisation du FDG pour un prêt Nef ciblé sur demande de "la machine à écrire".

Projet à Avignon. La Nef a déjà accordé le prêt. 40000€ pour 5 ou 10 ans

Fléchage depuis le fond de garantie ? sachant que La Nef abonde 100%

On a 42000 à la Nef + 27 ou 30000€ au crédit municipal

Décision : C'est surtout de la comm'

10.000€ du fond de garantie de SEVE La Roue sont fléchés sur ce projet

### 4) Point d'avancement du groupe de travail dématérialisation.

Soutien du projet SOL d'outils mis à disposition des MLCC du réseau?

Retour sur les **rencontres nationales MLCC de Riom**.

Logiciel de démat autour du Leman : en cours de développement./standardisation. Matthieu d'Aix les a déjà

rencontrés et a des éléments

La Doume & Le Trèfle ont leur système

Inclure dans le groupe de travail la question de la mise en oeuvre concrète pour le choix de l'outil

Frein majeur : La démat c'est cher, quelques milliers d'euros. Comment les assos vont-elles pouvoir se le payer ? (licence + hébergement + administration)

Pistes - quel modèle économique ?

- Appliquer le taux de reconversion entre 3% et 5% dans les autres monnaies ?

- Augmenter la cotisation des pros ?

**5) Partenariat avec la CRESS**, présentation de La Roue à une "matinale CRESS" réunissant les entreprises du réseau.

--> Arles : on est pour ce projet. Avec la question de l'adhésion de la CRESS à SLR qui est impossible avec les statuts actuels (proposition d'une "adhésion régionale" (aux 7 assos à la fois)

Comment on fait pour adhérer à tout le réseau de La Roue et pour pouvoir utiliser la Roue si on est adhérent à SEVE La Roue qui n'est pas sensé faire circuler des roues.

Enercoop serait dans le même cas

Nécessite une modification des statuts - Imaginer un système d'adhésion collective

#### Décision

Voir relevé de décision point 3)

=> la CRESS est membre partenaire sans droit de vote

**6) Invitation d'Yvette Lazzeri, chef de projet LivingLab T.Creatif à l'Université Aix Marseille, qui veut réunir toutes les MLC de PACA le 18 juin.**

Entre 4 et 6 monnaies en PACA

Inscriptions individuelles

**7) Retour d'expérience sur l'appel à projet "Mon projet pour la planète"**

C'est l'Eusko qui a gagné

**8) Décision sur le partenariat avec Fair Trip.**

--> Arles : on est plutôt contre ce partenariat (pour les raisons évoquées dans plusieurs échanges, quel intérêt à transmettre des informations que l'entreprise en question peut trouver elle-même ? Mais le représentant de Monnaie d'A à SLR aura le loisir de décider si une autre position doit être prise

Voir relevé de décision point 1)

**9) Soutien au maire de Bayonne et à l'Eusko** dans le recours juridique lancé par le Préfet.

C'est terminé

**10) Question sur les prestataires qui désirent rechanger leurs roues** : faut il les obliger à se retourner vers leur asso d'origine (mais c'est plutôt une mauvaise idée de leur poser ce genre de contrainte) ou peuvent-ils (et si oui, peut être dans quelles limites) changer leurs roues auprès de n'importe quel bureau de change (i.e. d'une asso autre que leur asso d'origine) ? Dans ce cas, comment penser la compensation ?

Décision : voir relevé de décision point 6) Autres

**11) Vigilance sur les incidents (perte/vol de billets ou coupons) :** voir Relebé de décision point 6)

**12) Site Internet**

Mail de Mathieu sera transmis par Sandra à la liste collégiale  
Fichier Excel d'enregistrement des pros à valider à réception

**13) Gouvernance et gestion des comptes des associations**

La collégiale prend acte de la démission des représentants de SEVE 13 et demande que de nouveaux représentés soient nommés sans tarder

Décisions : voir relevé de décision point 5)

**14) Appli Tempo**

Si l'abonnement passe par nous, on récupère les 30% sur les 12€ d'abonnement donc 4€  
C'est complémentaire à notre offre. Vérifier que ça ne fait pas d'ombre aux SEL et accorderies  
Ca peut permettre de faire rentrer de l'argent  
Voir relevé de décision point 6) Autres

**15) Comité d'éthique**

Avis de confiance du comité d'éthique : consolidation de l'organisation actuelle  
cf mail

Le CE aimerait avoir davantage d'infos  
Contrôler les comptes annuels dans chaque asso 1 fois par an

Annuellement : Compte de résultats et bilan  
Bi-annuel ; feuilles de gestion des Roues

Voir relevé de décision point 4)

## ANNEXES :

Je ne serai pas présent pour représenter le CE & AT , Benoist palliera mon absence.

Pour ce qui est des relations avec la Nef quelques réflexions et infos :

**Affectation du fond de garantie** : Sève 84 met en avant un premier projet et veut le soutenir à hauteur de 2 000€. Je vous ai déjà transmis l'information le 18/04 (modération de Vivien) rappel :

Je vous transmet la demande d'un restaurant à Avignon qui va bientôt ouvrir, emprunteur Nef et futur utilisateur de la Roue.

Ils sont d'accord pour être le premier projet à utiliser le fléchage du fond de garantie sur leur prêt.

je vous laisse délibérer.

je contacte la Nef pour la forme que prendra cette communication.

PS : Vivien tu es le modérateur pour la transmission du message à la col SLR -tient au courant du cheminement du message. Merci

*Message de la "machine à écrire" (ben oui c'est le nom d'un restaurant -reste à deviner pourquoi) :*

*Nous nous présentons : Caroline et Jean originaires du sud de la France. Après 10 ans de bar à cocktails sur Paris, et à l'arrivée de nos enfants, nous avons décidés de revenir à une vie plus calme, plus apaisée et de s'installer sur la terre natale de Jean, à Avignon. Ce dernier continue les allers-retours pour travailler durant 5 ans, mais l'année dernière le besoin se fit vivement ressentir de tourner définitivement la page et d'ouvrir un établissement à leur image, près des notres.*

*La Machine à Ecrire va donc voir le jour au printemps, un petit restaurant à la cuisine simple et fraîche, à l'ambiance détendue, qui s'emploiera à valoriser les produits bio locaux et le commerce de proximité, une démarche qui nous tient particulièrement à cœur.*

*Pouvoir participer activement à la mise en oeuvre d'un nouveau système d'échange tel que celui de La Roue fait écho à tout ce que nous voulont tenter de mettre en place ; une revalorisation du commerce de proximité et un nouveau système d'entraide, tant entre particuliers qu'entre commerçants". Le fléchage partiel du prêt à la Nef sur le fond de garantie de la Roue parachève cette action. Nous communiquerons avec plaisir sur ce dispositif à nos clients."*

Je fais la remarque :

"Le prêt est de 40 000€, n'y a t-il pas un risque sur l'impact de la communication que le fléchage soit que de 2 000€ ?, soit 5% ? Il ne faudrait pas avoir un effet négatif de la communication sur le public - du style : "tout ça pour si peu !" . La Nef risque aussi de réagir dans ce sens."

### **Relations avec la Nef du mouvement des MLC :**

Il existe un groupe de travail mixte : sociétaires de la nef - militants MLC.

Un extrait des CR des réunions :

**Les servives opérationnels de la Nef ont abouti à trois décisions suite aux échanges avec les MLC :**

### 1) Un positionnement :

Nous avons conscience d'une grande proximité de valeur entre les MLC et la Nef. Nous considérons également que le grand public est en attente de liens rapprochés entre la Nef et les MLC, car la Nef apparaît comme le banquier "naturel" des MLC. Par ailleurs, nos possibilités d'action opérationnelles (Nef) restent limitées et nous avons constaté, de part l'analyse de nos relations avec les MLC depuis 2 ans, que l'apport de ces relations sur l'activité reste limité.

Ces considérations nous ont amené à adopter le positionnement suivant : Nous souhaitons nous engager dans des actions opérationnelles avec les MLC, sans déroger pour autant à notre politique commerciale (épargne et crédit), tout en limitant l'impact opérationnel de la gestion de cette activité sur les équipes Nef.

### 2) Une première liste d'actions opérationnelles a été actée

- **Proposer des livrets d'épargne pour les OSBL aux Monnaies Locales Complémentaires en qualité de partenaires de la Nef.**
- **Accueillir et étudier les demandes de financement des projets économiques des membres des Monnaies Locales Complémentaires .**
- **Proposer un effet multiplicateur d'au moins 2 entre les sommes collectées sur les livrets d'épargne pour les OSBL et les financements octroyés à des projets situés sur le territoire d'intervention des monnaies locales**
- **Dans un souci de transparence et de valorisation de l'implication des emprunteurs Nef avec les Monnaies Locales Complémentaires, une rubrique du site intitulée "la Nef et les Monnaies locales" référencera les actions menées dans le cadre de ce partenariat.**

### 3) Deux conventions avec les deux réseaux des MLC : le mouvement Sol et MLCC

- **On peut aussi faire la proposition que les assos de MLC prennent des parts sociales de la Nef, pour soutenir le développement de la Nef.** Le capital à la Nef est un "capital variable", cela veut dire qu'il peut être remboursé en cas de besoin. Les MLC pourraient donc engager une partie de leur fonds de garantie dans le capital de la Nef.  
**"L'apport des relations NEF - MLC sur l'activité reste limité". On comprend que les MLC doivent jouer le rôle d'apporteur d'affaires pour la Nef. Elles doivent apporter de nouveaux emprunteurs professionnels à la Nef.**